

CEIPI

D.U. Intelligence artificielle et propriété intellectuelle/ Artificial intelligence and intellectual property (EAD)

Pré-requis obligatoires

·Niveau M1 requis
 ·Bonne connaissance de l'anglais
 Une commission d'admission composée des responsables de formation, assistés par un ou deux professionnels, procède à l'examen du dossier de candidature pour vérifier l'acquisition du niveau en langue anglaise ainsi que la motivation des candidats.

Langue du parcours		Anglais	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 120h
Formation initiale		Non	
Formation continue		Oui	
Apprentissage		Non	
Contrat de professionnalisation		Non	

Objectifs du parcours

Les publics visés pour le DU sont des étudiants en droit de niveau M1, ainsi que des praticiens spécialistes (Conseils européens en propriété intellectuelle, juristes propriété intellectuelle) ainsi que des non spécialistes en propriété intellectuelle tels que des professionnels du marketing, des gestionnaires de projet, des dirigeants d'entreprises ainsi que toute personne intéressée à l'intelligence artificielle et ses rapports avec la propriété intellectuelle.

L'impact du développement de l'informatique sur la connaissance du Droit est phénoménal et fondamental. Pourtant, bien peu de juristes possèdent l'expertise suffisante pour appréhender l'impact de nouvelles modalités algorithmiques dans leur pratique. La formation a un double objectif : le premier tient à transférer savoir et compétences dans ce secteur de pointe, tandis que le second tient à proposer une formation technique à destination des juristes.

Le diplôme universitaire « Intelligence artificielle et Propriété intellectuelle / Artificial intelligence and intellectual property » a, d'une part, pour objectif de remédier à ce manque dans le domaine des droits de propriété intellectuelle. En effet, s'il existe de nombreuses formations portant sur le numérique et le Droit, aucune n'approfondit suffisamment les nouveaux enjeux de l'intelligence artificielle dans le domaine des droits de propriété intellectuelle, afin de comprendre et maîtriser les problématiques de protection de ces nouveaux types de création, leur utilité pour la mise en œuvre des droits, ainsi que leur environnement technique et économique.

D'autre part, un autre objectif spécifique de la formation tient à ce qu'elle propose un module entier dédié à la technique informatique (Module 1 : What is AI ? Technical introduction and demystification), incluant des travaux pratiques proposant des exercices sur du code, des algorithmes, des données. Cela lui apporte une valeur ajoutée certaine et lui confère une originalité par rapport aux autres formations existantes en France et en Europe. Ainsi, à l'issue de la formation, les participants pourront se prévaloir non seulement de connaissances approfondies en droit de l'intelligence artificielle, mais aussi en technique informatique.

Compétences à acquérir

Module 1 : Introduction to AI and machine learning

- Comprendre et maîtriser les principes élémentaires de la technique informatique et de la science des données
- Savoir écrire un court programme (« hello world »), le compiler et l'exécuter
- Savoir écrire un court algorithme d'intelligence artificielle en langage Python
- Comprendre et maîtriser, en le distinguant précisément, les diverses techniques d'intelligence artificielle et de science des données
- Comprendre et maîtriser les enjeux et les limites des traitements algorithmiques

Module 2 : AI in context

- Acquérir une culture juridique générale concernant les rapports entre intelligence artificielle et Droit
- Comprendre et maîtriser les enjeux éthiques et sociétaux de l'intelligence artificielle
- Comprendre et maîtriser les aspects techniques et juridiques de la sécurité informatique dans le cadre de la mise en œuvre de procédés d'intelligence artificielle
- Comprendre et maîtriser les enjeux de l'intelligence artificielle en termes de droits fondamentaux

Module 3 : Data protection and AI. Trade secrets and AI:

- Comprendre et maîtriser l'ensemble des questions juridiques liées à la protection des données : secret des affaires, « propriété » sur les données, droits sur les données personnelles.
- Comprendre et maîtriser l'encadrement juridique de la circulation des données : libre circulation, droit de la concurrence, licences ouvertes.

Module 4 : Copyright, Trademarks, Designs and AI

- Comprendre et maîtriser l'ensemble des problématiques liées à la protection des procédés d'intelligence artificielle par le droit d'auteur
- Comprendre et maîtriser l'ensemble des problématiques liées à la protection des résultats produits par les procédés d'intelligence

artificielle par le droit d'auteur : créativité, protection, titularité des droits

- Comprendre et maîtriser l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la mise en œuvre du droit d'auteur

Module 5 : Patent law and AI

- Comprendre et maîtriser l'ensemble des problématiques liées à la protection des procédés d'intelligence artificielle par le brevet

- Comprendre et maîtriser les utilités de l'intelligence artificielle pour le dépôt de brevet : traitement automatique du langage naturel, « patent landscaping »...

- Comprendre et maîtriser l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la mise en œuvre du droit de brevet

Poursuite d'études

Codes ROME

- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1904 - Magistrature

Modalités pédagogiques

La formation représente un volume horaire 120 heures CM par an, effectuée à distance (via la plateforme Moodle).

Chaque module représente un volume de 24 heures de cours magistral.

Modalités pédagogiques:

- Présentation visuelle des cours et discussions
- Suivi individuel des participants / conseils et questions-réponses entre les coordinateurs pédagogiques et chaque participant.
- Supports de cours :
 - Vidéos
 - Questionnaires à choix multiples

Contacts

- Jean-Marc Deltorn : jm.deltorn@ceipi.edu
- Franck Macrez : franck.macrez@ceipi.edu

D.U. Intelligence artificielle et propriété intellectuelle/ Artificial intelligence and intellectual property

Enseignements du D.U. Intelligence artificielle et propriété intellectuelle/ Artificial intelligence and intellectual property

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Module 1 : Introduction to AI and machine learning		24 h					
Module 2 : AI in context		24 h					
Module 3 : Data protection and AI, Trade secrets and AI		24 h					
Module 4 : Copyright, Trademarks, Designs and AI		24 h					
Module 5 : Patent law and AI		24 h					